

ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
Convention 2003 / phase 2	PCDR classique	Requalification de la Place de Joncret et des abords Phase 2 : aménagement de la place et cheminement piéton	965.804,84€ Montant du subside DR : 766.667,78€ (ou 724.287,47€ ?)	13/01/2013

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?			
	Oui	Non	
Si le patrimoine est loué¹ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	

¹ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Bénéfices ² = recettes moins charges	Montant annuel
Réaffectation des bénéfices	

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ³	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Néant
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	L'aménagement du centre de Joncret a permis l'amélioration de la mobilité et de la sécurité de chacun (automobilistes, non motorisés (cyclistes ou piétons). La place est devenue un espace convivial et esthétique.

² En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

³ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
Convention 2010-B Avenant 2014	PCDR classique	Aménagement de la Place de Gougnies, de la Grande Route et de la rue de l'Escuchau	569.974,58€ Montant du subside DR : 324.242,29€	Approbation du décompte final par la Ministre : 23/09/2020

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?		Oui	Non
Si le patrimoine est loué⁴ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Bénéfices⁵ = recettes moins charges		Montant annuel	

⁴ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

⁵ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

Réaffectation des bénéfices	
------------------------------------	--

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁶	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Néant
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	L'aménagement du centre de Gougnies a permis l'amélioration du cadre de vie et de la sécurité routière.

⁶ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
Convention 2010-C Avenant 2014	PCDR classique	Aménagement de la Placette du Baty, de la Rue de Presles et de la place du Monument aux Morts à Villers-Poterie	535.778,04€ Montant du subsidé DR : 303.329,02€	Approbation du décompte final par la Ministre : 23/09/2020

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?		Oui	Non
Si le patrimoine est loué⁷ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Bénéfices⁸ = recettes moins charges		Montant annuel	

⁷ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

⁸ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

Réaffectation des bénéfices	
------------------------------------	--

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁹	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Néant
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	L'aménagement de l'espace rue et des placettes de Villers-Poterie a permis l'amélioration du cadre de vie.

⁹ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
Convention acquisition 2019-A	PCDR classique	Aménagement de la place Léon Gonthier de Gerpennes 1 ^{ère} phase : Acquisition de l'immeuble de l'ancienne banque Belfius à Gerpennes	223.568,87 € Montant du subsides DR : 134.141,32 €	Acte passé le 18/07/2019

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?		Oui Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?		Oui	Non
Si le patrimoine est loué ¹⁰ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	

¹⁰ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Bénéfices ¹¹ = recettes moins charges	Montant annuel
Réaffectation des bénéfices	

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ¹²	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	La mise en œuvre de la fiche-projet du PCDR via la convention-faisabilité 2022-A
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	Néant

¹¹ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

¹² A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
Convention acquisition 2018-A	PCDR classique	ACQUISITION en vue de l'aménagement de la salle des Guichoux à Joncret en maison de village et aménagement des abords	18.610,69€ Montant du subsidé DR : 14.888,55€	Acte passé le 03/06/2021

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?		Oui	Non
Si le patrimoine est loué¹³ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	

¹³ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Bénéfices ¹⁴ = recettes moins charges	Montant annuel
Réaffectation des bénéfices	

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ¹⁵	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Mise en œuvre du projet PCDR sur ce site via la convention-réalisation 2022-A.
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	Néant

¹⁴ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

¹⁵ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
Convention acquisition 2020/A	PCDR classique	ACQUISITION en vue de la création d'une maison multiservices à Gerpinnes-centre	168.379,20€ Montant du subsides DR : 101.027,52€	Acte passé le 15/06/2021

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?		Oui	Non
Si le patrimoine est loué¹⁶ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Bénéfices ¹⁷ = recettes moins charges		Montant annuel	

¹⁶ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

¹⁷ En cas de bénéfiques, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

Réaffectation des bénéfices	
------------------------------------	--

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ¹⁸	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Mise en œuvre du projet PCDR sur ce site via la convention-faisabilité 2020/A.
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	Néant



¹⁸ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DE SES GT

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR ¹⁹	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur ²⁰
2014	2014	23/03/2023	28/10/2021
Date des réunions de CLDR et Groupes de Travail durant l'année écoulée ²¹	11/01/2023 présentation de l'avant-projet à la population	Nombre de présents	35 participants et 7 excusés
	CLDR du 06/02/2023		20 présents (17 membres + 1 agent communal + 2 agents FRW) et 8 membres excusés
	06/03/2023 présentation de l'avant-projet à la population		54 participants et 11 excusés
	04/04/2023 présentation à la CLDR, CCATM et Conseil communal		absence de pv
	CLDR du 23/05/2023		32 présents (29 membres + 1 agent communal + 2 agents FRW) et 10 membres excusés
Réflexion sur l'opération de développement rural			
<p>La CLDR s'est réunie 5 fois en 2023. COMPTE-RENDUS DES REUNIONS DE LA CLDR REPRIS EN ANNEXES.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 11 janvier 2023 : Présentation de l'avant-projet à la population et à la CLDR « Création d'une maison multiservices à Gerpennes-centre ». • 6 février 2023 : Elaboration du rapport annuel 2022. • 6 mars 2023 : Présentation de l'avant-projet à la population et à la CLDR « Aménagement de la Place Léon Gonthier ». • 4 avril 2023 : Présentation du projet d'actualisation du Plan Communal de Mobilité aux membres de la CCATM, de la CLDR et aux conseillers communaux. • 23 mai 2023 : Accueil des nouveaux membres de la CLDR, avis de la CLDR sur le Plan Communal de Mobilité, état d'avancement des projets du PCDR. <p>Recomposition de la CLDR le 23/03/2023. DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAL EN ANNEXE.</p>			

¹⁹ Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.

²⁰ Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

²¹ Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR et GT. Si moins de 4 réunions ont été organisées sur l'année, merci de fournir une justification.

- Conventions 2000 et 2010 du premier PCDR / Création d'ateliers ruraux à Gougny : **Le dossier « projet » a été approuvé par le Conseil communal en juin 2023 et transmis à la DDR pour approbation par la Ministre.**
- Convention 2018 / Aménagement de la salle des Guichoux à Joncret en Maison de Village et aménagement des abords : Demande de subsides UREBA introduite en mai 2022. Approbation du projet et signature de la convention-réalisation par la Ministre le 19/12/2022. **Désignation de l'adjudicataire des travaux le 28/08/2023 et notification. Date de début des travaux : 12/02/2024.**
- Convention 2021 / Création d'une maison multiservices à Gerpennes-centre : **Présentation de l'avant-projet à la population et à la CLDR le 11/01/2023. Réunion du comité d'accompagnement le 09/05/2023 et approbation de l'avant-projet par la DDR le 01/06/2023. Réception du permis d'urbanisme du 08/12/2023.**
- Convention 2022 / Aménagement de la Place Léon Gonthier de Gerpennes : **Présentation de l'avant-projet à la population et à la CLDR le 06/03/2023. Réunion du comité d'accompagnement le 09/05/2023 et approbation de l'avant-projet par la DDR le 01/06/2023. Application du décret voirie dans le cadre de l'introduction de la demande de permis d'urbanisme en cours.**
- Arrêté ministériel 2022 / Budget participatif édition 2022 : 7 lauréats désignés le 21/11/2022, **2 projets réalisés en 2023.**
- Demande de Convention 2023 / Aménagement de la Place d'Acoz : **Sollicitation d'une convention-faisabilité par le Conseil communal le 26/02/2023.**

Propositions de projets à entreprendre

Numéro fiche-projet	3.17
Intitulé du projet	AMENAGEMENT DE LA PLACE D'ACOZ
Priorité du projet	Lot 3
Calendrier d'exécution	Délibération du Conseil communal du 26/01/2023
Numéro fiche-projet	2.1
Intitulé du projet	CONSTRUCTION D'UNE INFRASTRUCTURE DE RENCONTRE ET D'HÉBERGEMENT À GERPINNES ET AMÉNAGEMENT DES ABORDS
Priorité du projet	Lot 2
Calendrier d'exécution	2024
Numéro fiche-projet	Demande de subvention pour la mise en place d'un BUDGET PARTICIPATIF
Intitulé du projet	Budget participatif
Priorité du projet	Deuxième édition
Calendrier d'exécution	2025

Numéro fiche-projet	1.1
Intitulé du projet	Phase 2 du projet Aménagement de liaisons piétonnes dans le haut du centre historique de Gerpinnes et mise en valeur du vieux cimetière
Priorité du projet	Lot 1
Calendrier d'exécution	2025
Numéro fiche-projet	2.6
Intitulé du projet	PROLONGATION DU RAVEL JUSQU'AU CENTRE-VILLE DE GERPINNES
Priorité du projet	Lot 2
Calendrier d'exécution	2026
Numéro fiche-projet	2.4
Intitulé du projet	Création d'une Place centrale à Villers-Poterie
Priorité du projet	Lot 2
Calendrier d'exécution	Si opportunité d'acquisition
Numéro fiche-projet	2.9
Intitulé du projet	Création d'un réseau de sites naturels géré par les associations locales
Priorité du projet	Lot 2
Calendrier d'exécution	Si opportunité d'acquisition

Rapport de la CLDR du 30 janvier 2024.